

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 11043

présenté par
Mme Rousseau et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 6**ANNEXE**

Compléter l'alinéa 12 par la phrase suivante :

« Ce plan envisage d'ouvrir 500 000 places de garde adaptées sur cinq ans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Aujourd'hui, le nombre de places disponibles en France pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans est évalué à 59,8 places pour 100 enfants (ONAPE, 2021). Ces 500 000 places permettraient d'atteindre le taux de 82,2 places pour 100 enfants. Tel est l'objet du présent amendement.